

COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE EN CHAMPSAUR**

DELIBERATION N°59/2019

OBJET : EGLISE DE LA TRANSFIGURATION : Subvention de la Région Sud Paca avec convention.

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 09
Absents : 1
Votants : 10

Date de la convocation : 04/12/2019
Date d'affichage : 04/12/2019
Date de la séance : 10/12/2019.

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi dix décembre,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard NICOLAS, Maire.

Etaient présents : Madame et Messieurs les conseillers municipaux :
KNOCKAERT Dominique, CORTEGGIANI Jean Yves, BONNABEL Nicole, MEYER Guy, FREYNET Grégory,
VINCENT Gilles, AUBERT David, GIUGLARIS Maryse.

Absents : GASCO Gérard qui donne procuration à NICOLAS Bernard.
Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur FREYNET Grégory.

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le dossier de rénovation de l'église de la transfiguration est en cours.
Une demande de subvention a été faite auprès de la Région Sud Paca.
Cet organisme nous a accordé la somme de 66385.00 € le 16.10.2019 par délibération DEB 19-758.
Une convention d'attribution à régulariser (N° 2018_06454) a été établie par la Région Sud Paca sur les bases demandées à savoir 66385.00 €.

Le Conseil Municipal se prononce par vote à main levée et donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer les documents relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré à La Motte en Champsaur, le jour, mois et an susdit.

Sens du vote : à main levée
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Bernard NICOLAS.

